

du décret de janvier. Le cercle de la rue de l'Arcade par le nombre de ses membres peut prendre une influence prépondérante à la Chambre et l'opinion craint qu'il ne fasse sur certaines questions triompher les idées réactionnaires. Le baron Jérôme David est un des principaux membres du cercle: s'il n'était pas nommé, la gauche et le centre ne pourraient manquer de s'en réjouir. Nous croyons d'ailleurs que la réunion de ce groupe imposant de la majorité aura pour effet la reconstitution d'un tiers-parti ayant plus de cohésion que celui de l'année dernière qui n'était guère qu'à l'état d'ébauche.

Les derniers travaux d'appropriation sont poussés avec la plus grande activité au Champ-de-Mars: on croit que tout sera terminé pour la fin du mois. Le jury de l'exposition des Beaux-Arts s'est montré très sévère cette année; il ne s'était pas assez les années précédentes, il va d'un extrême à l'autre: on finira par se passer de lui; c'est ce qu'il y aurait de plus simple.

On annonce la mort de M. Willemain frère du secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ce soir l'opéra comique donne la 1<sup>re</sup> représentation de la *Grand Tante* opéra comique en un acte de M. Massenet, un prix de Rome. Ch. CAHOT.

Plusieurs journaux de Paris publient la note suivante:

« L'Impératrice étant indisposée l'Empereur ne recevra pas demain jeudi, et le grand dîner qui devait avoir lieu est remis à un autre jour. »

#### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Un nouveau désastre financier vient de frapper notre place si éprouvée depuis quelque temps. La maison de Banque Ecrepont Brasse a suspendu ses paiements; le chef de cette maison a été arrêté hier après-midi à la station de Roubaix, en vertu d'un mandat d'amener lancé par le parquet.

Le déficit serait, dit-on, très-considérable, mais la situation n'étant pas clairement définie, nous devons garder une réserve que tout le monde comprendra.

Nous lisons dans le *Memorial de Lille*:

« Les quelques désastres financiers qui se sont produits dans ces derniers temps sur notre place et ailleurs ont déterminé, paraît-il, la Banque de France à adopter des mesures restrictives d'une rigueur sans exemple jusqu'ici. »

« Nous ignorons les causes réelles, les motifs particuliers de ces mesures, mais dans un moment de crise comme celui que nous traversons, on ne peut que déplorer les nouvelles entraves que le commerce et l'industrie en général vont rencontrer. »

« Ce n'est pas sans crainte que l'on doit envisager la situation, et si la Banque de France, après avoir tant aidé au développement de l'industrie nationale, doit retirer tout à coup les facilités sur lesquelles Chacun croyait pouvoir compter, si elle persiste à se retrancher derrière une interprétation plus ou moins rigoureuse de ses statuts, elle fera des ruines partout où l'on ne demandait qu'à se développer. »

« Que l'on se figure des centaines de mille ouvriers et ouvrières jetés sur le pavé par suite de la fermeture d'un certain nombre d'établissements dont on arrête l'essor. Le despotisme du capital concentré dans les caisses de la Banque où il s'accumule se fera sentir d'une manière cruelle. »

« Le gouvernement de l'Empereur qui s'occupe avec tant de sollicitude du sort des classes ouvrières, ne laissera pas consumer leur ruine qui serait la conséquence immédiate de la ruine des patrons; il suffira d'appeler son attention sur ces questions pour qu'il obtienne de la Banque qu'elle choisisse un moment plus opportun pour l'application de ses mesures si rigoureuses ou tout au moins de les appliquer avec toute la modération que les circonstances actuelles paraissent exiger. »

C'est à 8 h. 45 et non à 9 h. 45, comme on nous l'a fait dire par erreur, qu'a lieu la dernière levée des lettres pour Paris.

M. Guilluy, commissaire de police à Avesnes, vient d'être nommé commissaire du 3<sup>e</sup> arrondissement de Roubaix.

Cette après-midi a eu lieu l'enterrement d'un chasseur de Vincennes, Adolphe Bichot, natif d'Uzelle (Doubs), appartenant au 4<sup>e</sup> bataillon, en garnison à Roubaix. Ce jeune militaire d'une conduite exemplaire, jouissait de l'estime de ses chefs et de ses camarades. Tous les officiers assistaient à ses funérailles.

Au marché aux grains du 3 avril, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 06 cent. à l'hectolitre.

#### COURS DE LA BOURSE

Du 4 avril 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 <sup>o</sup> / <sub>0</sub> ..... 69 65 — 3 <sup>o</sup> / <sub>0</sub> ... 69 10	
4 <sup>o</sup> / <sub>0</sub> ..... 98 00 — 4 1/2 <sup>o</sup> / <sub>0</sub> 98 00	

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

##### Troubles de Roubaix.

Audience du 2 avril.

Présidence de M. Lallier, ministère public, M. le substitut Pelletreux.

Deux affaires se rattachant aux troubles de Roubaix viennent à cette audience.

Jules Venoverbeke, ouvrier tisserand à Roubaix, s'est opposé, le 16 mars, à l'entrée des ouvriers dans leur fabrique, traitant de lâches ceux qui se soumettraient au règlement qu'on venait d'afficher. Le fait s'est produit dans la fabrique de M. Lecerf. Les témoignages établissent qu'il est un des instigateurs des scènes de désordre et qu'il est considéré comme un des principaux meneurs. On dit qu'il a décliné les métiers en marche et crié: « Les maîtres ne valent pas la corde pour les pendre! » Il est condamné à un an de prison.

Charles Derossart, ouvrier à Roubaix, est, comme le précédent, gravement compromis. Il a jeté des pierres dans les carreaux du concierge de la fabrique où il travaillait, en criant: « Il faut abolir la fabrique de Roubaix! » Trois mois de prison.

Audience du 3 avril.

Louis Wibaux est prévenu de coalition. Il voulait empêcher les ouvriers de reprendre leur travail sur deux métiers et a adressé des insultes et des menaces à un ouvrier qui en avait choisi quatre pour lui et sa femme... Un an de prison.

Dans cette même audience, le tribunal s'est occupé des affaires suivantes:

Prosper Dupin, quoique jeune, est un adroit voleur. Il a été arrêté sur la place de Roubaix au moment où il venait d'enlever un porte-monnaie et en fouillant dans sa poche on a trouvé un autre qu'il avait aussi dérobé... Deux mois d'emprisonnement.

Plusieurs individus de Roubaix parmi lesquels Jacques Meers et Henri Liétaert étaient accusés d'avoir frappé les époux Gelies. Reconnus seuls coupables Meers et Liétaert passeront en prison le premier huit jours et le deuxième un mois.

Hector Tringalet, Henri Cathoir et Sophie Vandeputte sont prévenus, les deux premiers d'avoir ramassé des étoffes mises en désordre durant les troubles de Roubaix, et la femme de les avoir recelées... Chacun six jours de détention.

Pour toute la chronique locale: J. Reboux.

#### FAITS DIVERS

On estime qu'il y a en ce moment en France pour 200 millions de francs de pièces d'argent de 20 et 50 centimes d'un et 2 francs dont le retrait est ordonné par une loi de l'année dernière. Il y en a déjà pour 50 millions de retiré du commerce. Parallèlement à cette opération de retrait, les hôtels des monnaies frappent sans relâche des pièces, au nouveau titre et d'un relief magnifique.

M. Jules Favre est en ce moment à Bordeaux, il plaide devant la cour d'assises dans l'affaire du banquier de Libourne, Alfred Sailhas. On sait que les prévenus sont un nombre de quatre et accusés d'avoir ensemble et de concert altéré frauduleusement leur livres en vue d'attribuer à la maison Sailhas une obligation de la ville de Paris dont ils étaient dépositaires et qui venait de gagner au tirage du 15 septembre 1865, la somme de 150,000 fr.

C'est depuis lundi soir qu'a commencé la grève des ouvriers tailleurs de Paris. Jusqu'à présent, aucune grève n'avait été aussi importante, sous le rapport du nombre des ouvriers engagés dans le conflit. Il n'y a pas moins, en effet, de 25,000 tailleurs d'habits à Paris, et la réunion de dimanche, à l'Elysée Montmartre, était composée d'environ 6,000 ouvriers.

On prétend que les corporations de tailleurs de Londres auraient envoyé ce matin, au comité central en permanence à Paris, une dépêche annonçant qu'ils mettaient 200,000 fr. à la disposition des ouvriers français en grève.

Au moment où les luttes sont à la mode, l'histoire de l'un des héros du Grand Gymnase ne peut être hors de saison. Elle est tirée du *Maquis*:

C'est un déclassé. Il se nomme Pujol et il fut surnommé successivement le *Marin* le *Pilier de la porte Neuve* (!!!), le *colosse Girondin*.

On raconte que Pujol a été chevalier de la Légion d'honneur. Vers 1846 il était marin. Dans un naufrage, il fit quatorze fois un kilomètre à la nage pour sauver quatorze malheureux qui se croyaient perdus.

C'est le quatorzième qui ne devait pas être à la noce, » disait-il lui-même, pendant que je ramenaï à terre les treize autres.

Il fut décoré. A quelque temps de là, un officier ayant bousculé notre héros; celui-ci se retourna, frappa son supérieur, passa devant un conseil de guerre et fut condamné à mort.

Mais pouvait-on tuer ainsi un homme qui rendait la vie aux autres? L'officier, dont la vivacité était cause de tout, sollicita lui-même la grâce du matelot. Pujol

fut dégradé de la Légion d'honneur et rentra dans la vie civile.

Il se fit portefaix à Bordeaux, 1848 arriva, l'ouvrage vint à manquer, et, pour vivre, Pujol devint le plus gracieux, le plus adroit et certainement le plus doux des lutteurs de France.

Vous le reconnaîtrez à la croix d'honneur qu'il a fait tatouer sur sa poitrine en disant:

« Celle-là au moins, on ne me l'enlèvera qu'avec la vie. »

Une correspondance venue de Trèves dit le *Phare de la Loire*, ajoute de très-curieux renseignements à ceux que nous avons déjà donnés sur l'arrestation de Daoulas, l'un des accusés dans l'épouvantable affaire du *Federis-Area*.

Ecroué à la prison de la ville, d'où il a été extrait le 14 mars pour être livré aux autorités françaises, Daoulas avait voulu, pendant sa captivité à Trèves, se faire passer pour muet. Ce ne fut qu'après l'envoi de sa photographie de France, où le novice Chicot le reconnut, que l'on put établir son identité.

Evadé dans sa traversée de Montevideo au Havre sur le navire *Chincha*, auquel on l'avait confié, Daoulas se servit d'abord refuge au Brésil, puis, par une circonstance singulière, il était parvenu jusqu'à Trèves.

Dès qu'il se vit reconnu, il retrouva la voix qui lui avait manqué jusque-là, et en quittant Trèves il s'exprima en des termes dédaigneux sur son extradition, disant qu'elle lui était indifférente et qu'elle ne pourrait jamais lui coûter plus cher que la tête.

Une coïncidence que nous faisons remarquer pour la première fois: on se rappelle que le capitaine Bourdon, commandant du *Chincha*, condamné correctionnellement à raison de l'évasion du prisonnier dont il avait la garde, fut acquitté en appel. Il a été constaté, qu'embarqué de nouveau et étant en mer, M. Bourdon est mort le jour même de l'exécution des condamnés du *Federis-Area*. Lénare, Oillie, Carbuccia et Thepaut.

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des postes auront lieu le 23 mai prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter, sans délai, devant le directeur, chef du service des postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Au moment où les machines à coudre viennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public à se peler des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de *machines à coudre* de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de

Compagnie: C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SEBASTOPOL, à Paris.

Chaque machine doit être pourvue: D'une double plaque; Du guide à ourler, de toutes largeurs; Du guide à ganser; Du guide droit; Du guide à poser les rubans sans batis; Du guide à soutacher; 4 pierre à Emery;

Deux aiguilles, un tourne-vis, une burret, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches. Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

#### Changement de Domicile.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 1867, le cabinet de

#### M. JEAN-BAPTISTE

DENTISTE

GRANDE-RUE N° 11, ROUBAIX.

Est transféré rue du Collège, n° 20.

EN FACE DE L'HOTEL DU GRAND-CERF.

Dentiers et pièces partielles en caoutchouc et autres genres.

Fait généralement tout ce qui concerne son art. 29M. 6687

Il fut décoré.

A quelque temps de là, un officier ayant bousculé notre héros; celui-ci se retourna, frappa son supérieur, passa devant un conseil de guerre et fut condamné à mort.

Mais pouvait-on tuer ainsi un homme qui rendait la vie aux autres? L'officier, dont la vivacité était cause de tout, sollicita lui-même la grâce du matelot. Pujol

fourni à S. M. l'Impératrice et à S. A. R. la Grande Duchesse Marie de Russie. Elle est aussi admise à l'Exposition de 1867 pour la qualité exceptionnelle de ses produits. Sa collection de 500 échantillons est envoyée franco ainsi que les marchandises.

#### DENTS depuis 5 francs

#### VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarembault, Lille.

#### Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

#### COMPAGNIE DES

#### Mines de Béthune

DÉPÔT DE

#### CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

#### VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS 3 fr. 05 l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 2 fr. 20 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

GROS 3 fr. 00 l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 2 fr. 10 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROS 2 fr. 95 l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 2 fr. 05 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

Au comptant (sans escompte.) N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrée, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

#### ANNONCES

Etude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

Lundi 8 avril 1867, à deux heures de relevée, ledit notaire DUTHOIT vendra publiquement en son étude, rue du Château, la propriété ci-après.

Pour en disposer au 1<sup>er</sup> juin prochain ROUBAIX

Rue Neuve-de-la-Fosse-aux-Chênes (au trefois rue Dujardin ou rue Toulemonde

#### UN TERRAIN

de 2 ares 50 centiares, avec

#### MAISON A ÉTAGE

dans le fond

occupation de M. Pauwels, marbrier. 7A. 6795

Etude de M<sup>e</sup> COTTIGNY et DUTHOIT, notaires à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX, rue Destombes

et COMMUNE DE FLERS, hameau des

Quatre Ormeaux

#### 25 Belles Maisons

et leurs dépendances, dont 24 à Roubaix,

#### A VENDRE

Pour en jouir de suite

Lan 1867, le jeudi 25 avril à deux heures précises de relevée, M<sup>e</sup> COTTIGNY et DUTHOIT, notaires à Roubaix, procéderont publiquement, en l'étude dudit M<sup>e</sup> COTTIGNY, rue Neuve, 42, à la vente en une seule adjudication qui sera définitive, des biens dont l'énoncé précède.

S'adresser pour tous renseignements aux dits notaires COTTIGNY et DUTHOIT, chargés de la vente. 21M. 6806

#### TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir. S'adresser au bureau du Journal. 6811

#### ROUBAIX

RUE DE L'HOSPICE, 27,  
VENTE  
DE  
VINS

En fûts et en bouteilles. LIQUEURS. Le samedi 6 avril 1867, deux heures précises de l'après-midi. Cette vente se fera à la requête de M. Léon Détrez, syndic de la dite faillite par le ministère de M<sup>e</sup> ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix. La notice se distribue au bureau des ventes mobilières; Grande-Place, 8. 6843

#### GRANDS ET

#### VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue des Chaudronniers, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M<sup>e</sup> DU-CHANGE, notaire.

Facilités de paiement. 6679

#### Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit: deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. S'adresser au bureau du Journal. 6812

#### Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine, 68.

#### A LOUER présentement

rue de l'Embranchement no 12 une superbe maison d'habitation à usage de rentier ou négociant.

#### A louer

pour le 1<sup>er</sup> juin prochain, une BELLE et grande MAISON à porte cochère, à usage de tout commerce, située Grande-Rue, 11, Roubaix, avec grande cour, magasin, remise, écurie, beau jardin et caves immenses. S'adresser Grand-Rue, 11. 6715—17M. 5.

#### A vendre

deux machines à percer, deux tours sur un bâti. S'adresser Grande-Rue, 34. 5

#### Estaminet à céder

Estaminet bien achalandé à céder pour cause de départ. S'adresser rue de Lannoy, 91. 3, 5, 7 a 6832

#### A louer présentement

Rue de la Fosse-aux-Chênes prolongée UNE MAISON nouvellement construite, à usage de rentier ou d'employé de commerce. S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n. 2, B. 5 6837

#### A louer prochainement

Rue de la Fosse-aux-Chênes, prolongée UNE GRANDE ET BELLE MAISON en voie d'achèvement, à deux étages, vastes appartements et avec jardin, à usage de rentier ou de négociant. S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n. 2, B. 5 6838

#### LE BUREAU DE RAMONAGE

dirigé par M. Célestin AVETTANT, qui était situé rue Péllart, vient d'être Transféré rue St-Jean, 2. 28A. 6825

#### Bureau de Tabac

On désire CÉDER la gérance d'un des plus grands bureaux de tabac de Roubaix. S'adresser au propriétaire de l'établissement, rue de la Brasserie, 40. 26A. 6835

#### Une Maison de la Charente

demande un représentant à la commission pour la vente d'EAU-DE-VIE de Cognac. — Ecrire à Monsieur A. L. G., poste restante, à Angoulême (Affranchir). 7A 6839

#### Couturière

On demande une très-bonne couturière pouvant disposer de plusieurs jours par semaine. S'adresser au bureau du journal. 5, 7, 10 a 6836